

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUILLET 2017

Le Conseil Municipal de la Commune de Rognac s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Stéphane LE RUDULIER, Maire de Rognac, qui ouvre la séance à 18 heures 04 et procède à l'appel des membres.

Présents : Sylvie MICELI-HOUDAIS, Jean-Michel MAZENQ, Guy LARROCHE, Henri CASIMIR, Véronique STRAUDDO, Roland SCHACRE, Adjoint au maire, Jean-Pierre GUILLAUME, Marie-Louise BESSETTES, Pierre SOUSTELLE, Yvan VESPERINI, Jean-Fabrice LACAVE, Valérie BAJEUX, Alain EGEA, Corinne HERINGUEZ, Dominique DIDIER, Valérie LAMBRECHTS, Conseillers municipaux.

Procurations : Marie-Antoinette CAILLOL donne procuration à Sylvie MICELI-HOUDAIS, Valérie MILLANCOURT donne procuration à Stéphane LE RUDULIER, Chantal CLISSON donne procuration à Guy LARROCHE, Brigitte PELOFFY donne procuration à Jean-Fabrice LACAVE, Nadia DUCLAUT donne procuration à Jean-Pierre GUILLAUME, Bruno GERARDIN donne procuration à Jean-Michel MAZENQ,

Absents : Angélique FORTE, Lucien DARET, Bernard TRITZ, Lydie RUSSO, Patrice VAUTHIER, Patricia BUFORN, Patrick MOLINO, Pierrette PUGLIESE, Corinne LUCCHINI, Isabelle COLIER,

En application de la loi du 13/08/04, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité la désignation du Secrétaire de séance au scrutin public : Mme Sylvie MICELI-HOUDAIS a été désignée à l'unanimité.

N°	Rapports présentés	VOTE
	Approbation de la procédure de convocation en urgence	Adopté à l'unanimité avec 23 voix pour
1	Arrivée de Monsieur Lucien DARET à 18h07 Actualisation tarifaire des accueils collectifs de mineurs « La plantade » et « le maset »	Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés avec 1 abstention (Valérie LAMBRECHTS) et 23 voix pour
2	Abrogation du règlement intérieur des Nouvelles Activités Périscolaires	Adopté à l'unanimité avec 24 voix pour
3	Arrivée de Monsieur MOLINO qui dispose d'une procuration pour Madame Corinne LUCCHINI à 18h16 Modification du règlement intérieur de la garderie périscolaire	Adopté à l'unanimité avec 26 voix pour
4	Modification du règlement intérieur des Accueils Collectifs de Mineurs et Séjours	Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés avec 3 abstentions (Alain EGEA, Patrick MOLINO avec procuration de Corinne LUCCHINI) et 23 voix pour
5	Départ de Monsieur Guy LARROCHE qui dispose d'une procuration pour Madame Chantal CLISSON à 18h28 Vente des parcelles cadastrées section BT n°169 et 434 sises les plans à la société ROGNAC BUSINESS PARC	Adopté à l'unanimité avec 24 voix pour
6	Budget Principal – Décision Modificative n°1	Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés avec 5 abstentions (Alain EGEA, Patrick MOLINO avec procuration de Corinne LUCCHINI, Corinne HERINGUEZ et Dominique DIDIER) et 19 voix pour

La séance est levée à 18h48